



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	3
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2019	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	5
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	10
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	18
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	22
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	26

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou « la société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la télédiffusion, les magazines, les services cinématographiques et audiovisuels ainsi que la production et la distribution. En télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés depuis l'acquisition du contrôle effectif des chaînes « Zeste » et « Évasion » le 13 février 2019. Avant cette date, elle possédait une participation minoritaire dans la chaîne spécialisée « Évasion ». Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Le secteur production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du troisième trimestre 2019 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements. Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans les états consolidés des résultats. Par ailleurs, les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon la norme précédente ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation. Les impacts de l'adoption de l'IFRS 16 sur une base rétroactive complète sont présentés sous « Modifications de conventions comptables ».

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018, de même qu'avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2019. Tous les montants sont en dollars canadiens.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au début du deuxième trimestre 2019, la Société a revu ses secteurs d'activités afin de mieux refléter l'évolution de ses opérations et de sa structure de gestion à la suite de l'acquisition, le 1^{er} avril 2019, des sociétés du groupe Incendo. Ainsi, un nouveau secteur a été créé, soit le secteur production et distribution.

Également, depuis le 13 février 2019, à la suite de l'acquisition des sociétés des groupes de Serdy Média inc. et de Serdy Vidéo inc., les activités reliées aux chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » ont été intégrées dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les activités de postproduction ont été incluses dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Les activités de la Société se composent dorénavant des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction et d'effets visuels.
- **Le secteur production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2019

- Le 12 septembre 2019, la convention collective des employés syndiqués de Sherbrooke, qui était échue depuis le 31 décembre 2017 et couvrant approximativement 8 % des employés syndiqués permanents de la Société, a été renouvelée pour une durée de 5 ans reportant ainsi l'échéance au 31 décembre 2022.
- Le 3 septembre 2019, M. Patrick Jutras a été nommé à titre de vice-président principal et chef des revenus publicitaires de QMI et de Groupe TVA.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté (auparavant bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e))

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
BAIIA ajusté :				
Télédiffusion	21 458 \$	16 924 \$	21 517 \$	11 409 \$
Magazines	2 883	2 074	8 290	6 104
Services cinématographiques et audiovisuels	6 482	9 089	8 425	11 103
Production et distribution	318	-	640	-
	31 141	28 087	38 872	28 616
Amortissement	11 155	9 417	29 942	28 028
Charges financières	1 038	800	3 042	2 493
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	392	(803)	5 037	154
Charge (recouvrement) d'impôts	5 133	4 571	496	(757)
Part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées	55	42	(292)	(610)
Bénéfice net (perte nette)	13 368 \$	14 060 \$	647 \$	(692) \$

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 125 618 000 \$, en baisse de 1 800 000 \$ (-1,4 %).

- Hausse de 2 292 000 \$ (2,6 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à l'augmentation de 10,7 % des revenus des chaînes spécialisées provenant principalement de l'ajout des produits d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » depuis leur acquisition le 13 février 2019 ainsi que de l'augmentation de 7,1 % des revenus publicitaires des autres chaînes spécialisées. Cet écart favorable a été contrebalancé en partie par la diminution de 3,6 % des revenus du Réseau TVA.
- Baisse de 3 755 000 \$ (-20,5 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable à l'impact sur les revenus de la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019, jumelé aux diminutions de 28,5 %, de 24,7 % et de 7,2 % respectivement pour les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les revenus en kiosque pour les magazines comparables.
- Baisse de 2 965 000 \$ (-12,7 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), principalement attribuable à la baisse de 29,4 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par la croissance des revenus générés par les activités d'effets visuels ainsi que de doublage et sous-titrage.
- Hausse de 3 097 000 \$ dans le secteur production et distribution à la suite de l'acquisition des sociétés du groupe Incendo le 1^{er} avril dernier.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Télédiffusion	90 979 \$	88 687 \$	313 550 \$	304 338 \$
Magazines	14 519	18 274	48 333	56 881
Services cinématographiques et audiovisuels	20 468	23 433	47 669	49 398
Production et distribution	3 097	-	6 576	-
Éléments intersectoriels	(3 445)	(2 976)	(10 414)	(9 173)
	125 618 \$	127 418 \$	405 714 \$	401 444 \$

BAIIA ajusté de 31 141 000 \$, soit un écart favorable de 3 054 000 \$ (10,9 %).

- Écart favorable de 4 534 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste » ainsi qu'à l'augmentation de 25,0 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées dont une augmentation de 13,6 % du BAIIA ajusté provenant de « TVA Sports ».
- Écart favorable de 809 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable aux économies générées par la poursuite des différents plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres. Ces économies ont plus que compensé la baisse des produits d'exploitation.
- Écart défavorable de 2 607 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à la baisse de 35,0 % du BAIIA ajusté généré par la location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que par la baisse du BAIIA ajusté généré par les activités de postproduction, contrebalancées

en partie par la réalisation d'un BAIIA ajusté au niveau des activités d'effets visuels alors qu'un BAIIA ajusté négatif avait été généré au cours du troisième trimestre 2018.

- Écart favorable de 318 000 \$ dans le secteur production et distribution découlant de l'ajout du BAIIA ajusté généré par les sociétés du groupe Incendo.

Tableau 3
BAIIA ajusté
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Télédiffusion	21 458 \$	16 924 \$	21 517 \$	11 409 \$
Magazines	2 883	2 074	8 290	6 104
Services cinématographiques et audiovisuels	6 482	9 089	8 425	11 103
Production et distribution	318	-	640	-
	31 141 \$	28 087 \$	38 872 \$	28 616 \$

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 13 361 000 \$ (0,31 \$ par action de base et dilué), comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 14 090 000 \$ (0,33 \$ par action de base et dilué) pour la même période de 2018.

- Cet écart défavorable de 729 000 \$ (-0,02 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - l'écart défavorable de 1 738 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement;
 - l'écart défavorable de 1 195 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;
 - l'écart défavorable de 562 000 \$ au niveau de la charge d'impôts; et
 - l'écart défavorable de 238 000 \$ au niveau des charges financières;
partiellement contrebalancés par :
 - la hausse de 3 054 000 \$ du BAIIA ajusté.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés les 30 septembre 2019 et 2018.

Charge d'amortissement de 11 155 000 \$, soit une hausse de 1 738 000 \$ qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la charge d'amortissement liée à des actifs incorporels découlant des acquisitions d'entreprises, contrebalancée en partie par la baisse de la charge d'amortissement liée à certains équipements techniques.

Charges financières de 1 038 000 \$, soit une hausse de 238 000 \$ découlant principalement de la charge de désactualisation reliée à la somme à payer et à la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo telle que décrite ci-après.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 392 000 \$ pour le troisième trimestre de 2019 comparativement à -803 000 \$ pour la période correspondante de 2018.

- Au cours du troisième trimestre 2019, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 169 000 \$ découlant de l'abolition de postes, notamment 133 000 \$ dans le secteur magazines

(596 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 dont 213 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 152 000 \$ dans le secteur magazines et 231 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels).

- Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019, la Société a également comptabilisé une charge de 196 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises.
- Au cours du mois de juillet 2018, la Société avait conclu la vente d'un immeuble situé à Québec pour un produit de disposition net de 3 528 000 \$. Cette transaction avait entraîné un gain sur disposition de 2 936 000 \$ comptabilisé au cours du troisième trimestre 2018.
- Au cours du troisième trimestre de 2018, la Société avait comptabilisé une charge de dépréciation de 2 000 000 \$ de la valeur de son placement dans une entreprise associée du secteur magazines découlant de la révision des projections financières par la direction de cette entreprise et de la tendance continue à la baisse des produits d'exploitation dans cette industrie.
- Au cours de ce même trimestre la Société avait également ajusté à la baisse pour un montant de 370 000 \$ la provision pour baux onéreux du secteur magazines.

Charge d'impôts de 5 133 000 \$ (taux effectif de 27,7 %) au troisième trimestre 2019 comparativement à une charge d'impôts de 4 571 000 \$ (taux effectif de 24,5 %) pour la même période de 2018.

- La hausse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,6 % pour le troisième trimestre de 2019 s'explique essentiellement par l'écart entre la charge d'impôts réelle pour l'exercice financier 2018 et la provision comptabilisée en 2018 ainsi que par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.
- La baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,7 % pour le troisième trimestre de 2018 s'explique essentiellement par une réduction de 766 000 \$ des passifs d'impôts futurs de la Société à la lumière des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

Part de la perte dans les entreprises associées de 55 000 \$ au troisième trimestre 2019, comparativement à 42 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2018, soit un écart défavorable de 13 000 \$ qui s'explique par la diminution des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision, contrebalancée en partie par la cessation de la comptabilisation de la part de la perte d'une société associée afin de refléter la juste valeur du placement.

Comparaison des neuf premiers mois de 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 405 714 000 \$, en hausse de 4 270 000 \$ (1,1 %).

- Hausse de 9 212 000 \$ (3,0 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à la hausse de 10,3 % des revenus des chaînes spécialisées provenant principalement de l'ajout des produits d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste », mais également de l'augmentation des revenus de l'ensemble des autres chaînes. Le Réseau TVA a connu une baisse de 2,2 % de ses produits d'exploitation notamment des baisses de 1,8 % au niveau des revenus publicitaires et de 8,5 % au niveau des activités de production commerciale.
- Baisse de 8 548 000 \$ (-15,0 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable aux baisses de 22,5 %, de 15,9 % et de 9,1 % respectivement pour les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les revenus en kiosque pour les magazines comparables, à la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » ainsi qu'à la vente du magazine « The Hockey News » le 26 janvier 2018.
- Baisse de 1 729 000 \$ (-3,5 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), principalement attribuable à la baisse de 22,5 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par la croissance des revenus générés par les activités de postproduction, d'effets visuels ainsi que de doublage et sous-titrage.

- Hausse de 6 576 000 \$ dans le secteur production et distribution découlant de l'acquisition des sociétés du groupe Incendo.

BAIIA ajusté de 38 872 000 \$, soit un écart favorable de 10 256 000 \$.

- Écart favorable de 10 108 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste », à la baisse de 12,9 % du BAIIA ajusté négatif de la chaîne « TVA Sports », à l'augmentation de 24,0 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées ainsi qu'à l'augmentation de 6,3 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA.
- Écart favorable de 2 186 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), expliqué principalement par les économies générées par la poursuite des plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres qui ont plus que compensé la baisse des produits d'exploitation.
- Écart défavorable de 2 678 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à la baisse de 41,1 % du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par la diminution de 76,4 % du BAIIA ajusté négatif généré par les activités d'effets visuels.
- Écart favorable de 640 000 \$ dans le secteur production et distribution dû à l'ajout du BAIIA ajusté des sociétés du groupe Incendo.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 422 000 \$ (0,01 \$ par action de base et dilué) au cours des neuf premiers mois de 2019, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 468 000 \$ (-0,01 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2018.

- Cet écart favorable de 890 000 \$ (0,02 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - la hausse de 10 256 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté;
 partiellement contrebalancée par :
 - l'écart défavorable de 4 883 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;
 - l'écart défavorable de 1 914 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement;
 - l'écart défavorable de 1 253 000 \$ au niveau de la charge d'impôts;
 - l'écart défavorable de 549 000 \$ au niveau des charges financières;
 - l'augmentation de 449 000 \$ de la part du bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle; et
 - l'écart défavorable de 318 000 \$ au niveau de la part du bénéfice dans les entreprises associées.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018.

Charge d'amortissement de 29 942 000 \$, soit une hausse de 1 914 000 \$, provenant essentiellement des mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018 en plus de l'augmentation de la charge d'amortissement liée aux équipements destinés à la location.

Charges financières de 3 042 000 \$, soit une hausse de 549 000 \$ qui s'explique principalement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018 en plus d'une charge d'intérêts sur la dette échéant à court terme plus élevée découlant des récentes acquisitions complétées par la Société.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 5 037 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2019 comparativement à une charge de 154 000 \$ pour la période correspondante de 2018.

- Au cours des neuf premiers mois de 2019, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 2 644 000 \$ découlant de l'abolition de postes dont 1 181 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 1 350 000 \$ dans le secteur magazines et 113 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (2 070 000 \$ au cours de la période correspondante de 2018 dont 612 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 1 043 000 \$ dans le secteur magazines et 415 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels).
- Au cours de cette même période, la Société a comptabilisé une charge de 2 061 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises, principalement pour des investissements au système canadien de radiodiffusion pour soutenir des productions de langue française, exigés par le CRTC comme condition de transfert des licences des chaînes « Évasion » et « Zeste » à la Société.
- Au cours de cette période, la Société a également ajusté à la hausse la provision pour baux onéreux du secteur magazines pour un montant de 397 000 \$ (un ajustement à la baisse de 172 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2018).
- Tel que mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018, la Société avait comptabilisé un gain sur disposition de 2 936 000 \$ au cours du troisième trimestre 2018 à la suite de la vente d'un immeuble situé à Québec ainsi qu'une charge de dépréciation de 2 000 000 \$ de la valeur de son placement dans une entreprise associée du secteur magazines.
- Finalement, au cours des neuf premiers mois de 2018, la Société avait également comptabilisé un gain de 1 000 000 \$ à la suite de la vente du magazine « The Hockey News ».

Charge d'impôts de 496 000 \$ (taux effectif de 58,3 %) pour les neuf premiers mois de 2019, comparativement à un recouvrement d'impôts de 757 000 \$ (taux effectif de 36,8 %) pour la même période de 2018.

- Au cours des neuf premiers mois de 2019, la hausse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,6 % s'explique, entre autres, par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles ainsi que par l'écart entre la charge d'impôts réelle pour l'exercice financier 2018 et la provision comptabilisée en 2018.
- Au cours des neuf premiers mois de 2018, la hausse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,7 % s'explique, entre autres, par une réduction de 766 000 \$ des passifs d'impôts futurs de la Société, contrebalancée en partie par la charge de dépréciation non déductible d'un placement dans une entreprise associée.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 292 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2019, comparativement à 610 000 \$ pour la période correspondante de 2018, soit un écart défavorable de 318 000 \$ qui s'explique essentiellement par la diminution des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision et par la cessation de la comptabilisation de la part du bénéfice d'une société associée afin de refléter la juste valeur du placement.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 90 979 000 \$, soit une augmentation de 2 292 000 \$ (2,6 %), principalement attribuable à l'ajout des revenus des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » à la suite de leur acquisition le 13 février 2019 et, sur une base comparable, :

- à la hausse de 7,1 % des revenus publicitaires provenant de l'ensemble des chaînes spécialisées; et
- à la hausse de 2,6 % des revenus d'abonnement provenant des chaînes spécialisées de divertissement ainsi que de la chaîne « LCN »;

contrebalancés en partie par :

- la baisse de 34,5 % des revenus de production commerciale du Réseau TVA due à un volume d'activités moindre;
- la baisse de 4,8 % des revenus d'abonnement de « TVA Sports »; et
- la baisse de 1,5 % des revenus publicitaires du Réseau TVA.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 4
Statistiques d'écoute du marché francophone
(Parts de marché en %)

Troisième trimestre 2019 vs Troisième trimestre 2018			
	2019	2018	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	23,6	23,7	-0,1
SRC	11,1	10,8	0,3
V	5,5	5,4	0,1
	40,2	39,9	0,3
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	14,7	14,4	0,3
Bell Média	15,0	14,4	0,6
Corus	7,7	8,3	-0,6
SRC	5,2	5,2	-
Autres	4,9	6,1	-1,2
	47,5	48,4	-0,9
Total chaînes anglophones et autres :	12,3	11,7	0,6
Groupe TVA	38,3	38,1	0,2

Source : Numeris, Québec franco, l-d, 2h-2h, t2+, Q3 : 1^{er} juillet au 30 septembre

Pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 0,2 part par rapport à la période correspondante de 2018, passant de 38,1 parts à 38,3 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 14,7 parts pour le troisième trimestre de 2019 comparativement à 14,4 parts pour la même période de 2018, soit une augmentation de 0,3 part découlant, entre autres, de l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste ». La chaîne « TVA Sports » a, quant à elle, connu une croissance de 0,4 part. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » affiche 5,1 parts pour cette période de trois mois et conserve le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 23,6 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Le Réseau TVA a diffusé 3 des 5 émissions les plus regardées au Québec durant le troisième trimestre 2019, dont la nouvelle série télévisuelle originale *Alerte Amber* qui s'est démarquée avec un auditoire moyen de plus de 1,5 million de téléspectateurs.

Charges d'exploitation de 69 521 000 \$, soit une baisse de 2 242 000 \$ (-3,1 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 4,0 % des charges d'exploitation du Réseau TVA attribuable à un ajustement rétroactif favorable relativement aux droits de reproduction d'œuvres musicales, à l'impact favorable des différentes initiatives de réduction de coûts et au volume d'activités moindre au niveau de la production commerciale. Ces réductions ont été contrebalancées en partie par la comptabilisation d'une provision pour des litiges en cours; et
- la baisse de 11,4 % des charges d'exploitation des chaînes spécialisées, excluant « Évasion » et « Zeste », découlant également d'un ajustement rétroactif favorable relativement aux droits de reproduction d'œuvres musicales;

contrebalancées en partie par :

- l'ajout des charges d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » à la suite de leur acquisition le 13 février 2019.

BAIIA ajusté de 21 458 000 \$, soit une variation favorable de 4 534 000 \$, expliquée principalement par :

- l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste »; et
- l'augmentation de 25,0 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées découlant principalement de la baisse des charges d'exploitation telle qu'expliquée ci-dessus.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 80,9 % pour le troisième trimestre 2018 à 76,4 % pour la même période de 2019. Cette baisse découle autant de l'augmentation des produits d'exploitation que de la diminution des charges d'exploitation du secteur.

Comparaison des neuf premiers mois de 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 313 550 000 \$, soit une hausse de 9 212 000 \$ (3,0 %), principalement attribuable à l'ajout des produits d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » et, sur une base comparable, :

- l'augmentation de 6,7 % des revenus publicitaires des chaînes spécialisées, notamment une augmentation de 10,4 % pour « TVA Sports »; et
- la hausse de 4,1 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées à l'exception de « TVA Sports »;

contrebalancés en partie par :

- la baisse de 2,2 % des produits d'exploitation du Réseau TVA dont des baisses de 1,8 % des revenus publicitaires et de 8,5 % des revenus de production commerciale dû à un volume d'activités moindre; et
- la baisse de 2,9 % des revenus d'abonnement de « TVA Sports ».

Charges d'exploitation de 292 033 000 \$, soit une diminution de 896 000 \$ (-0,3 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 3,1 % des charges d'exploitation du Réseau TVA découlant essentiellement d'une combinaison :
 - de la baisse des coûts de contenu;
 - des effets favorables de différentes initiatives de réduction des dépenses;
 - d'un ajustement rétroactif favorable relativement aux droits de reproduction d'œuvres musicales;
 - d'une diminution reliée au niveau d'activités de production commerciale; et
 - de la comptabilisation d'une provision pour des litiges en cours; et
- la baisse de 2,1 % des charges d'exploitation des chaînes spécialisées autres que « Évasion » et « Zeste », notamment une baisse de 2,7 % des charges de « TVA Sports », attribuable à des ajustements rétroactifs favorables relativement aux droits de reproduction d'œuvres musicales et à des réductions de coûts;

contrebalancées en partie par :

- l'ajout des charges d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste ».

BAIIA ajusté de 21 517 000 \$, soit une variation favorable de 10 108 000 \$, expliquée principalement par :

- l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste »;
- la diminution de 12,9 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports », laquelle s'explique principalement par la baisse de ses charges d'exploitation;
- l'augmentation de 24,0 % du BAIIA ajusté des autres chaînes spécialisées; et
- la hausse de 6,3 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 96,3 % pour les neuf premiers mois de 2018 à 93,1 % pour la même période de 2019. Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation des produits d'exploitation du secteur.

Acquisition des actions des sociétés du groupe de Serdy Média inc. et du groupe de Serdy Vidéo inc. (« Acquisition de Serdy »)

Le 13 février 2019, la Société a acquis la totalité des actions des sociétés du groupe de Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste », et du groupe de Serdy Vidéo inc. qui exerce des activités de production télévisuelle, pour un prix d'achat en espèces totalisant 25 604 000 \$ incluant un montant de 1 604 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties, moins des espèces acquises de 519 000 \$. Les résultats découlant de l'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » sont inclus dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les résultats découlant des activités de postproduction sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition

s'inscrit dans la stratégie de la Société de bonifier son offre de contenus télévisuels au bénéfice de ses téléspectateurs et de ses annonceurs.

Magazines

Comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 14 519 000 \$, soit une baisse de 3 755 000 \$ (-20,5 %), principalement attribuable à l'impact de la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019 ainsi qu'aux baisses suivantes pour les magazines comparables :

- la baisse de 28,5 % des revenus publicitaires essentiellement pour les catégories « Décoration » et « Féminin »;
- la baisse de 24,7 % des revenus d'abonnement principalement pour les catégories « Féminin » et « Décoration »; et
- la baisse de 7,2 % des revenus en kiosque.

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistrée à titre de produits d'exploitation et représente 16,5 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2019 (15,1 % pour la période correspondante de 2018).

Statistiques de lectorat et de parts de marché

Avec près de 3,8 millions de lecteurs multiplateformes pour ses titres francophones, Groupe TVA est l'éditeur de magazines francophones numéro 1 au Québec et un joueur de premier plan dans le marché des magazines au Canada avec plus de 9,3 millions de lecteurs multiplateformes. Le magazine « 7 Jours », consacré à l'actualité artistique et culturelle, s'avère le plus populaire avec 538 000 lecteurs multiplateformes chaque semaine.

Référence canadienne en art de vivre, « Canadian Living » rejoint près de 3,9 millions de lecteurs multiplateformes tandis que son pendant francophone, « Coup de pouce », est le magazine francophone art de vivre le plus lu avec 1,4 million de lecteurs toutes plateformes confondues.

Au Québec, « Clin d'œil » est le magazine de mode beauté numéro 1 avec 615 000 lecteurs toutes plateformes confondues.

Source: Vividata, Printemps 2019, Total Canada, 14+, 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

Charges d'exploitation de 11 636 000 \$, soit une baisse de 4 564 000 \$ (-28,2 %), principalement attribuable à :

- la baisse des charges d'exploitation reliée à la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec »;
- des économies de coûts associés aux abonnements pour les magazines comparables, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement; et
- des économies de coûts opérationnels découlant de plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres.

BAIIA ajusté de 2 883 000 \$, soit une variation favorable de 809 000 \$, expliquée principalement par la baisse des charges d'exploitation qui a été supérieure à la baisse des produits d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 80,1 % pour le troisième trimestre de 2019 contre 88,7 % pour la même période de 2018. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des charges d'exploitation du secteur qui a été plus importante que la diminution des produits d'exploitation.

Comparaison des neuf premiers mois de 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 48 333 000 \$, soit une baisse de 8 548 000 \$ (-15,0 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 22,5 % des revenus publicitaires pour les magazines comparables, essentiellement pour les catégories « Féminin » et « Décoration »;
- l'impact de la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » depuis mai 2019;
- la baisse de 15,9 % des revenus d'abonnement pour les magazines comparables, en particulier pour les catégories « Féminin » ainsi que « Décoration »;
- la baisse de 9,1 % des revenus en kiosque pour les magazines comparables; et
- la vente du magazine « The Hockey News » le 26 janvier 2018.

Charges d'exploitation de 40 043 000 \$, soit une baisse de 10 734 000 \$ (-21,1 %), principalement attribuable à :

- des économies de coûts associés aux abonnements pour les magazines comparables, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement;
- la baisse des charges d'exploitation reliée à la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec »;
- des économies de coûts opérationnels découlant de plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres; et
- la diminution des charges d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News ».

BAIIA ajusté de 8 290 000 \$, soit une variation favorable de 2 186 000 \$, expliquée principalement par la baisse des charges d'exploitation, laquelle a été plus importante que la diminution des produits d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 89,3 % pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2018 à 82,8 % pour la même période se terminant le 30 septembre 2019. Cette diminution s'explique essentiellement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 20 468 000 \$, soit une diminution de 2 965 000 \$ (-12,7 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 29,4 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements;
- contrebalancée en partie par :
- la croissance des revenus d'effets visuels, de doublage et sous-titrage due à des volume d'activités plus élevés.

Charges d'exploitation de 13 986 000 \$, soit une baisse de 358 000 \$ (-2,5 %). Cette baisse est expliquée principalement par :

- la baisse de 22,7 % des charges d'exploitation provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements découlant d'un volume d'activités moindre;

contrebalancée en partie par :

- l'augmentation de 21,3 % des charges d'exploitation provenant des activités de postproduction découlant, entre autres, de l'ajout des activités d'Audio Zone depuis le 27 août 2018 et de Serdy depuis le 13 février 2019; et
- les hausses de 38,5 % et 20,2 % respectivement au niveau des charges d'exploitation afférentes aux activités de doublage et sous-titrage ainsi que d'effets visuels découlant de volumes d'activités plus élevés.

BAIIA ajusté de 6 482 000 \$, soit une variation défavorable de 2 607 000 \$, expliquée principalement par la baisse de 35,0 % du BAIIA ajusté provenant des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que par la baisse du BAIIA ajusté généré par les activités de postproduction, contrebalancées partiellement par la réalisation d'un BAIIA ajusté au niveau des activités d'effets visuels alors qu'un BAIIA ajusté négatif avait été généré au cours du troisième trimestre 2018.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 61,2 % pour le troisième trimestre 2018 à 68,3 % pour le troisième trimestre 2019. Cette augmentation provient essentiellement de la diminution des produits d'exploitation.

Comparaison des neuf premiers mois de 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 47 669 000 \$, soit une diminution de 1 729 000 \$ (-3,5 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 22,5 % des revenus reliés à la location de studios, de mobiles et d'équipements;

contrebalancée en partie par :

- l'augmentation de 36,5 % des revenus de postproduction due à un volume d'activités plus élevé découlant, entre autres, de l'Acquisition d'Audio Zone le 27 août 2018;
- la hausse de 70,9 % des revenus d'effets visuels due à un volume d'activités plus élevé; et
- l'augmentation de 7,5 % des revenus de doublage et de sous-titrage.

Charges d'exploitation de 39 244 000 \$, soit une hausse de 949 000 \$ (2,5 %). Cette hausse est expliquée principalement par :

- la hausse de 38,1 % des charges d'exploitation reliées aux services de postproduction due à un volume d'activités accru tel que mentionné ci-haut; et
- l'augmentation de 10,4 % des charges d'exploitation reliées au doublage et au sous-titrage due à un volume d'activités plus élevé;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 10,5 % des charges d'exploitation reliées aux activités de location de studios, de mobiles et d'équipements.

BAIIA ajusté de 8 425 000 \$, soit une variation défavorable de 2 678 000 \$, expliquée principalement par :

- la diminution de 41,1 % du BAIIA ajusté relié aux activités de location de studios, de mobiles et d'équipements;

contrebalancée en partie par :

- la baisse du BAIIA ajusté négatif au niveau des activités d'effets visuels.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 77,5 % pour les neuf premiers mois de 2018 à 82,3 % pour la période correspondante de 2019. Cette augmentation s'explique par la diminution des produits d'exploitation provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements qui a été beaucoup plus importante que la réduction des charges d'exploitation associées à ce service.

Acquisition des actifs de Mobilimage inc. (« Acquisition des actifs de Mobilimage »)

Le 22 janvier 2018, Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés principalement de mobiles et d'équipements de production, pour un prix d'achat en espèces de 2 705 000 \$, soit un prix convenu de 2 750 000 \$ moins un ajustement de 45 000 \$ en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les résultats découlant des activités des services de location et d'opération de mobiles HD et 4K sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise d'offrir des équipements et services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs en plus de réduire le recours à des services provenant de fournisseurs externes pour ses besoins en production.

Acquisition des actions d'Audio Zone inc. (« Acquisition d'Audio Zone »)

Le 27 août 2018, la Société a acquis la totalité des actions d'Audio Zone inc., qui exerce des activités de postproduction sonore, pour un prix d'achat en espèces totalisant 2 050 000 \$, soit un prix convenu de 2 024 000 \$ ainsi qu'un découvert bancaire assumé de 26 000 \$. Ce prix d'achat inclut 24 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties qui a été payé au cours du quatrième trimestre de 2018. La répartition du prix d'achat comprenait essentiellement des débiteurs, des immobilisations, une liste de clients, une clause de non-concurrence, un écart d'acquisition ainsi que des crédateurs et charges à payer. Les résultats découlant des services de postproduction sonore sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs et de sa clientèle.

Production et distribution

Comparaison des troisièmes trimestres 2019 et 2018

Les résultats d'exploitation reliés à l'acquisition des sociétés du groupe Incendo le 1^{er} avril 2019 ont généré les variations suivantes pour le troisième trimestre 2019 :

- une variation favorable de 3 097 000 \$ au niveau des produits d'exploitation;
- une variation défavorable de 2 779 000 \$ au niveau des charges d'exploitation; et
- une variation favorable de 318 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté généré par ce nouveau secteur d'activités.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 69,8 % des produits d'exploitation de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019. Les productions d'Incendo consistent principalement en des films à suspense dont les revenus proviennent à près de 70 % d'une distribution à l'international pour cette période de trois mois.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) représentent 89,7 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019.

Comparaison des neuf premiers mois de 2019 et 2018

Les résultats d'exploitation provenant des sociétés du groupe Incendo ont généré les variations suivantes pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019 :

- une variation favorable de 6 576 000 \$ au niveau des produits d'exploitation;
- une variation défavorable de 5 936 000 \$ au niveau des charges d'exploitation; et
- une variation favorable de 640 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté généré.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 78,0 % des produits d'exploitation de ce secteur pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019. Les productions d'Incendo consistent principalement en des films à suspense dont les revenus proviennent à près de 67 % d'une distribution à l'international pour cette période de neuf mois. Les résultats d'exploitation de cette période sont conformes aux projections de la Société.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) représentent 90,3 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019.

Acquisition des actions des sociétés du groupe Incendo (« Acquisition d'Incendo »)

Le 1^{er} avril 2019, la Société a finalisé une entente conclue le 22 février 2019 visant l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo Média inc., qui exerce des activités de production et de distribution d'émissions de télévision de grande qualité, destinées au marché mondial, pour une contrepartie en espèces de 10 392 000 \$ (déduction faite des espèces acquises de 859 000 \$ et d'un remboursement de 644 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties) et un solde à payer d'une juste valeur de 6 818 000 \$ à la date d'acquisition. Le prix d'achat est également assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois prochaines années. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ à cette même date, selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières. La répartition préliminaire du prix d'achat comprend essentiellement des débiteurs, des émissions, des catalogues de films et de droits musicaux, un écart d'acquisition ainsi que des créditeurs et charges à payer. Depuis la date d'acquisition, les résultats découlant de cette acquisition sont présentés dans un nouveau secteur d'activités, soit celui de la production et de la distribution.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de diversifier ses sources de revenus et d'élargir sa présence à l'international, notamment sur les marchés anglophones. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de l'expertise de l'entreprise et de la croissance future attendue.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	32 842	\$ 21 234	\$ 45 684	\$ 24 133
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(3 885)	(5 005)	(12 992)	(13 294)
Disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels	-	3 723	-	3 723
Acquisitions d'entreprises	(972)	(2 026)	(35 477)	(4 731)
Autres	(604)	(957)	(2 933)	(4 122)
Remboursement (augmentation) de la dette nette	27 381	\$ 16 969	\$ (5 718)	\$ 5 709
	30 septembre 2019		31 décembre 2018	
Situation à la fin :				
Découvert bancaire		1 029	\$	-
Dette échéant à court terme		44 775		52 849
Moins : espèces		(5 349)		(18 112)
Dette nette		40 455	\$	34 737

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en hausse de 11 608 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2019 par rapport à la période correspondante de 2018 principalement dû à la variation nette favorable de 8 522 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment un écart favorable au niveau des débiteurs contrebalancé en partie par un écart défavorable au niveau des créiteurs et charges à payer, ainsi qu'à la hausse du BAIIA ajusté de 3 054 000 \$.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en hausse de 21 551 000 \$ pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2019 par rapport à la même période de 2018 principalement dû à :

- la variation nette favorable de 14 882 000 \$ des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts favorables au niveau des débiteurs ainsi que des actifs et passifs d'impôts exigibles, contrebalancés en partie par des écarts défavorables au niveau des créiteurs et charges à payer ainsi que des revenus reportés; et
 - la hausse du BAIIA ajusté de 10 256 000 \$;
- contrebalancées en partie par :
- l'écart défavorable de 4 883 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres.

Fonds de roulement négatif de 6 349 000 \$ au 30 septembre 2019 comparativement à un fonds de roulement de 4 995 000 \$ au 31 décembre 2018. Cet écart défavorable de 11 344 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des débiteurs et des espèces, contrebalancée en partie par la baisse de la dette échéant à court terme, des créiteurs et charges à payer ainsi que des provisions et par la hausse de l'actif d'impôts exigibles.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 3 885 000 \$ pour le troisième trimestre de 2019, comparativement à 5 005 000 \$ pour la même période de 2018, soit une baisse de 1 120 000 \$ (-22,4 %). Cette baisse s'explique essentiellement par des investissements moins importants en équipements destinés à la location au cours du troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018.

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 12 992 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2019, comparativement à 13 294 000 \$ pour la même période de 2018, soit une légère baisse de 302 000 \$ (-2,3 %).

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, la Société a investi dans des équipements techniques nécessaires à l'intégration des activités provenant de l'Acquisition de Serdy ainsi que dans la plateforme TVA Sports Direct.

Disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels nil pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2019 (3 723 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2018). Au cours du mois de juillet 2018, la Société avait conclu la vente d'un immeuble situé à Québec pour un produit de disposition net de 3 528 000 \$.

Acquisitions d'entreprises de 972 000 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 correspondant principalement au règlement des ajustements en fonction de cibles préétablies de fonds de roulement convenues entre les parties (Voir « Acquisition de Serdy » et « Acquisition d'Incendo » ci-dessus) contre une acquisition d'entreprise de 2 026 000 \$ au cours de la période correspondante de 2018 (Voir « Acquisition d'Audio Zone » ci-dessus).

Acquisitions d'entreprises de 35 477 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019 (Voir « Acquisition de Serdy » et « Acquisition d'Incendo » ci-dessus) contre des acquisitions d'entreprises de 4 731 000 \$ pour la période correspondante de 2018 (Voir « Acquisition des actifs de Mobilimage » et « Acquisition d'Audio Zone » ci-dessus).

Activités de financement

Dette échéant à court terme (excluant les frais de financement reportés) de 44 825 000 \$ au 30 septembre 2019, comparativement à 52 939 000 \$ au 31 décembre 2018, soit une baisse de 8 114 000 \$ correspondant essentiellement aux remboursements de capital trimestriels sur le prêt à terme.

Situation financière au 30 septembre 2019

Liquidités disponibles nettes de 154 165 000 \$, soit un emprunt à terme rotatif disponible et inutilisé de 149 845 000 \$ ainsi que des espèces de 5 349 000 \$, moins un découvert bancaire de 1 029 000 \$.

Au 30 septembre 2019, la totalité du capital de 44 825 000 \$ était à rembourser sur la dette au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,1 année au 30 septembre 2019 (0,8 année au 31 décembre 2018). La dette était constituée en totalité de dettes à taux variable au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 150 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2020. Au 30 septembre 2019, aucune somme n'était prélevée sur le crédit rotatif à l'exception des lettres de crédit en circulation d'un montant de 155 000 \$. Au 31 décembre 2018, aucune somme n'avait été prélevée sur ce dernier.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, de rachat d'actions, de paiement de dividendes (ou de distribution de capital) et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2019, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2019

Tableau 6

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2019 et 31 décembre 2018

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2019	31 décembre 2018	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>				
Espèces	5 349 \$	18 112 \$	(12 763) \$	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Débiteurs	133 047	151 715	(18 668)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités et d'un resserrement de nos politiques de crédit, net de l'impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Émissions et droits de diffusion	51 689	42 987	8 702	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Immobilisations	174 716	186 583	(11 867)	Impact de l'amortissement plus élevé que les investissements et que les immobilisations découlant de l'Acquisition de Serdy.
Actifs incorporels	30 639	13 662	16 977	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Écart d'acquisition	23 104	9 102	14 002	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
<u>Passifs</u>				
Créditeurs et charges à payer	92 724 \$	100 306 \$	(7 582) \$	Impact de la variation courante et saisonnière des activités, net de l'impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.
Dette échéant à court terme	44 775	52 849	(8 074)	Impact des remboursements de capital trimestriels sur le prêt à terme.
Autres éléments de passif	23 257	10 885	12 372	Impact de l'Acquisition de Serdy et de l'Acquisition d'Incendo.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2019, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de droits de diffusion ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 7.

Tableau 7

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 septembre 2019

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette échéant à court terme	44 825 \$	- \$	- \$	- \$	44 825 \$
Obligations locatives	3 335	5 065	2 215	1 437	12 052
Paiement d'intérêts ¹	1 034	662	191	88	1 975
Droits de diffusion	181 176	170 310	139 518	132 500	623 504
Autres engagements	15 638	11 619	2 922	155	30 334
Total	246 008 \$	187 656 \$	144 846 \$	134 180 \$	712 690 \$

¹Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 septembre 2019 sur l'emprunt à terme rotatif et incluent les frais de disponibilité sur celui-ci ainsi que les intérêts à payer sur les obligations locatives.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la Ligue Nationale de Hockey pour le Canada. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du troisième trimestre 2019, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 23 457 000 \$ (21 934 000 \$ au troisième trimestre 2018).

Pour le troisième trimestre de 2019, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 12 874 000 \$ (12 142 000 \$ pour le troisième trimestre de 2018).

De plus, au cours du troisième trimestre 2019, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 288 000 \$ (2 416 000 \$ au troisième trimestre 2018). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 855 000 \$ pour le troisième trimestre de 2019 (855 000 \$ pour le troisième trimestre de 2018).

Au cours des neuf premiers mois de 2019, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 73 703 000 \$ (72 994 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2018).

Pour les neuf premiers mois de 2019, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 42 988 000 \$ (41 898 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2018).

De plus, au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 4 543 000 \$ (7 869 000 \$ pour la période correspondante de 2018).

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 2 565 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2019 (2 565 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2018).

Capital-actions

Le tableau 8 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 565 000 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 18 octobre 2019.

Tableau 8
Nombre d'actions en circulation au 18 octobre 2019
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Éventualités et litiges

Dans le cadre de litiges commerciaux avec un télé distributeur, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société ainsi que contre Québecor et certaines de ses filiales. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Modifications de conventions comptables

IFRS 16 - Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant des contrats de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée.

L'adoption de la norme IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements.

Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans les états consolidés des résultats.

Par ailleurs, les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de

financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon la norme précédente ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation.

L'adoption rétroactive de l'IFRS 16 a eu les impacts suivants sur les données financières consolidées comparatives :

États consolidés intermédiaires des résultats et du résultat global

Augmentation (diminution)	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2018	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018
Achats de biens et services	(1 119) \$	(3 257) \$
Amortissement	815	2 319
Charges financières	202	626
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	(24)	(3)
Recouvrement d'impôts	(33)	(83)
Perte nette et résultat global	(93) \$	(232) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif afférent aux droits d'utilisation	9 161 \$	10 922 \$
Actif d'impôts différés	170	438
Créditeurs et charges à payer	57	63
Provisions	(1 166)	(1 153)
Obligations locatives ¹	13 092	15 524
Autres éléments de passif	(2 183)	(1 860)
Bénéfices non répartis	(469) \$	(1 214) \$

¹ La partie courante des obligations locatives représente 3 480 000 \$ au 31 décembre 2018 et 4 298 000 \$ au 31 décembre 2017.

IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'IFRIC 23 fournit des lignes directrices sur la manière d'évaluer les positions fiscales incertaines sur la base des probabilités que les autorités fiscales accepteront ou non les positions fiscales de la Société. L'adoption de l'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2019, pour les secteurs télédiffusion, magazines ainsi que des services cinématographiques et audiovisuels, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été identifiée par la direction.

Le 1^{er} avril 2019, la Société a conclu l'acquisition des sociétés du groupe Incendo dont les activités sont présentées dans le nouveau secteur production et distribution. En raison du peu de temps écoulé entre la date d'acquisition et la date d'attestation du 30 septembre 2019, la direction n'a pas été en mesure de terminer son analyse de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière de ce secteur. Au cours des prochains trimestres, la direction terminera son analyse de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière relative aux activités nouvellement acquises. Veuillez-vous reporter aux tableaux 1, 2 et 3 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements financiers sur ce secteur d'activités. Le tableau 9 fournit également certaines informations financières complémentaires.

Tableau 9
Informations financières complémentaires – Production et distribution
(en milliers de dollars)

	30 septembre 2019
Actif à court terme	15 880 \$
Actif à long terme	4 261
Passif à court terme	5 814
Passif à long terme	978

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à www.sedar.com et www.groupepva.ca.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage ainsi que les risques reliés aux relations de travail.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedar.com et www.groupepva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2018 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 31 octobre 2019 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 31 octobre 2019

Tableau 10
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2019			2018		
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.		
Exploitation						
Produits d'exploitation	125 618	\$ 145 955	\$ 134 141	\$ 150 466	\$	\$
BAlIA ajusté	31 141	\$ 3 764	\$ 3 967	\$ 25 901	\$	\$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	13 361	\$ (6 224)	\$ (6 715)	\$ 9 525	\$	\$
Données par action de base et diluée						
Résultat par action de base et diluée	0,31	\$ (0,14)	\$ (0,16)	\$ 0,22	\$	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206		
<hr/>						
	2018			2017		
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.		
Exploitation						
Produits d'exploitation	127 418	\$ 140 190	\$ 133 836	\$ 155 256	\$	\$
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif)	28 087	\$ (2 812)	\$ 3 341	\$ 24 025	\$	\$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	14 090	\$ (9 629)	\$ (4 929)	\$ 10 318	\$	\$
Données par action de base et diluée						
Résultat par action de base et diluée	0,33	\$ (0,22)	\$ (0,11)	\$ 0,24	\$	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206		

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, à la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et aux calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre. Dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux alors que dans le secteur production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAlIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.